



**Conseil économique  
du Nouveau-Brunswick inc.**

Consultations prébudgétaires provinciales 2012-2013

Mémoire préparé à l'attention du ministre des Finances, Monsieur Blaine Higgs

Moncton, Nouveau-Brunswick, le mardi 31 janvier 2012

### **Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc.**

Le Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. (CÉNB) existe depuis 1979. Il représente près de 1 000 membres de tous les secteurs de l'économie et provenant de toutes les régions de la province.

#### **Mission**

Rassembler et mobiliser la communauté d'affaires francophone du Nouveau-Brunswick pour promouvoir son développement et sa compétitivité.

#### **Vision**

Être le chef de file de la communauté d'affaires francophone du Nouveau-Brunswick.

## INTRODUCTION

Le Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. (CÉNB) désire faire entendre la voix de ses près de 1 000 membres en présentant un mémoire dont les recommandations sont centrées sur l'importance d'assurer le développement et une saine compétitivité de l'entrepreneuriat francophone au Nouveau-Brunswick.

Le CÉNB s'intéresse aux questions économiques qui ont un impact provincial et défend ainsi une approche collective et concertée visant le développement économique de l'ensemble de la province.

Le CÉNB est d'avis qu'il est essentiel d'équilibrer les finances, mais que l'exercice doit se faire sans freiner le développement économique de la province et des PME. Le CÉNB est d'accord qu'il faille dès aujourd'hui explorer toutes les possibilités de redressement des finances publiques, évaluer leur impact sur le fonctionnement de l'économie et prendre les mesures nécessaires pour arriver à l'équilibre budgétaire.

Le CÉNB présente dans ce mémoire cinq recommandations dont certaines découlent du mémoire présenté l'an dernier lors des consultations prébudgétaires ainsi que des mémoires sur l'énergie, la gouvernance et autres documents présentés au cours de l'année 2011.

Recommandation 1 : éviter les coupures uniformes

Recommandation 2 : augmenter les revenus

Recommandation 3 : assurer des régions viables et responsables de l'ensemble de leur développement économique

Recommandation 4 : rehausser le niveau de formation et de compétences de notre main-d'œuvre

Recommandation 5 : assurer un avenir énergétique pour la province

**Recommandation 1 : éviter les coupures uniformes**

Le CÉNB croit qu'il est nécessaire d'équilibrer les finances publiques, mais est d'avis qu'une sérieuse réflexion doit être faite avant de sabrer uniformément partout. Entre autres, le CÉNB pense qu'il faut avant tout déterminer si tous les programmes et les services offerts par le gouvernement sont nécessaires et s'ils devraient toujours être financés.

À même cette réflexion, le CÉNB ajoute que les investissements qui génèrent des revenus pour la province doivent être identifiés par le gouvernement et maintenus. À titre d'exemple, les réductions dans le budget de la sylviculture n'ont pas permis de faire des économies. Au contraire - et ce à très court terme -, cette action a eu pour effet de diminuer les revenus de la province et ceux du secteur forestier, tout en faisant perdre des emplois bien rémunérés dans les régions.

Par conséquent, nous croyons que le gouvernement doit utiliser l'approche de l'analyse coûts-bénéfices pour mieux cibler les compressions budgétaires.

**Recommandation 2 : augmenter les revenus**

Le CÉNB est conscient que le gouvernement doit accroître ses revenus et dans ce contexte, il croit qu'il est préférable de taxer la consommation au lieu du revenu des néo-brunswickois. Le CÉNB pense que cette mesure pourrait se faire sans accabler les familles à faible et moyen revenus puisque le gouvernement pourrait détaxer les biens jugés essentiels et mettre en place des crédits d'impôt variables en fonction du revenu familial.

Le CÉNB est d'avis que le principe de l'utilisateur payeur doit aussi être considéré afin d'accroître les recettes de la province. En ce sens, le CÉNB suggère de regarder à la possibilité d'instaurer des péages sur les autoroutes pour le maintien et le financement des nouvelles infrastructures. Tout comme en Europe, des vignettes ou des cartes

d'abonnement annuel pourraient être vendues aux particuliers qui empruntent régulièrement les autoroutes.

Le potentiel économique de nos ressources naturelles tel que le développement de la filière du gaz de schiste est certes à regarder dans une perspective de création de richesse pour la province. Toutefois, le CÉNB recommande d'exploiter de manière sécuritaire les ressources du sous-sol tout en respectant la population, l'environnement, les entreprises et les finances de la province et en prévoyant le versement de compensations financières à l'avance par l'exploitant au cas où les actions de ce dernier causeraient des dommages aux infrastructures, à l'environnement, à la population, etc.

### **Recommandation 3 : assurer des régions viables et responsables de l'ensemble de leur développement économique**

L'équilibre des finances publiques passe inévitablement par l'amélioration de la gouvernance locale. Nous croyons que le gouvernement dès le prochain budget devrait favoriser l'accélération et faciliter l'incorporation des régions qui le veulent en éliminant la gratuité administrative dans les DSL.

De plus, le CÉNB suggère de modifier l'environnement fiscal des régions non-incorporées en augmentant progressivement le taux de taxation en proportion des avantages qu'elles reçoivent et des services de proximité afin d'éliminer les inégalités.

Il est démontré qu'une région qui se prend en main crée un effet de levier économique majeur en responsabilisant sa population, en créant un effet de solidarité et en favorisant des actions concertées. Dans ce cas-ci, l'approche de l'analyse des coûts-bénéfices doit être utilisée puisque à long terme, l'amélioration de la gouvernance générera des revenus pour la province.

**Recommandation 4 : rehausser le niveau de formation et de compétences de notre main-d'œuvre**

Au Nouveau-Brunswick, plus de 60 % de la population adulte se situe dans les deux niveaux d'alphabétisme les plus bas (1 et 2). C'est un grand bassin de main-d'œuvre disponible qui ne détient pas les compétences requises afin d'accroître la productivité, l'innovation, le développement de nouveaux marchés, les ventes, etc. dans nos entreprises.

Il est prouvé qu'une population bien éduquée jouit de meilleurs emplois, de salaires plus élevés, d'un taux d'emplois plus élevé et d'une meilleure santé. Selon l'OCDE (2005), l'effet à long terme d'une année d'études supplémentaire au sein de la population adulte varie entre 3 % et 6 % sur la production économique.

Dans un contexte d'équilibre budgétaire, le gouvernement doit s'assurer: (1) que les programmes d'aide s'attaquent à la cause première du chômage et du sous-emploi, soit le manque de qualification professionnelle; (2) que des crédits d'impôt pour la formation de la main-d'œuvre soient disponibles pour les PME.

**Recommandation 5 : assurer un avenir énergétique pour la province**

Les PME sont très préoccupées par les coûts de l'énergie et particulièrement de l'électricité. Ces déboursés peuvent représenter une importante part des coûts totaux de l'entreprise, et sont sujets à des augmentations significatives qui influencent leur compétitivité.

Le CÉNB insiste sur le fait que le développement économique du Nouveau-Brunswick passe inévitablement par un soutien énergétique adéquat aux entreprises créatrices d'emplois, notamment en ramenant leurs tarifs d'électricité à des taux concurrentiels.

L'endettement d'Énergie NB est toujours préoccupant puisque cette dette n'est pas indépendante de celle de la province. Des objectifs détaillés visant à réduire la dette de la province devront également comprendre des objectifs pour réduire celle d'ENB.

Le CÉNB est aussi concerné par l'état des centrales vieillissantes et de la rentabilité de l'ensemble des actifs d'Énergie NB. Il faut dès maintenant déterminer la meilleure option à retenir pour les centrales puisque que leur amélioration, réparation, modernisation ou valorisation auront des impacts sur les finances de la société.

Enfin, le CÉNB recommande que les aides ou subventions accordées par le gouvernement pour payer les factures énergétiques soient tirées des coffres gouvernementaux et non de ceux d'Énergie NB.

## **CONCLUSION**

Le CÉNB a présenté dans ce mémoire un résumé des recommandations ou des positions qui ont été prises par l'organisme au courant de l'année 2011. Le CÉNB rappelle que la province doit prendre des décisions stratégiques qui collent à la réalité des finances publiques dès aujourd'hui et qu'elle ne peut pas remettre ces décisions.

Les Néo-Brunswickois connaissent la situation de la province et accepteraient certainement que le gouvernement revienne sur des décisions prises en période électorale afin de favoriser le développement de nos entreprises, l'accès à une main-d'œuvre qualifiée et la création d'emploi dans le but d'assurer la qualité de vie des citoyens et la continuité des services gouvernementaux auxquels ils s'attendent.

Pour assurer le plein potentiel et le succès de la province, le gouvernement du Nouveau-Brunswick devra aller au-delà de l'adversité et faire preuve de leadership. Il devra faire des choix maintenant et avoir le courage de mettre en place des changements qui ne seront peut-être pas faciles, mais nécessaires pour assurer l'équilibre des finances et le succès de la province.

ANNEXE 1  
TOP 10 DES PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS  
DES MEMBRES DU CÉNB 2012

1	Main-d'œuvre / situation économique	1 <sup>e</sup> / 8 <sup>e</sup> l'an dernier
3	Développement économique	3 <sup>e</sup> l'an dernier
4	Innovation et développement de nouveaux marchés	4 <sup>e</sup> l'an dernier
5	Croissance de mon entreprise	5 <sup>e</sup> l'an dernier
6	Accès au capital	10 <sup>e</sup> l'an dernier
7	Coûts reliés à l'exploitation de mon entreprise	2 <sup>e</sup> l'an dernier
8	Finances publiques et l'équilibre budgétaire	6 <sup>e</sup> l'an dernier
9	Démographie	7 <sup>e</sup> l'an dernier
10	Infrastructures	9 <sup>e</sup> l'an dernier

*Le CÉNB recueille les attentes, opinions, réactions et suggestions de ses membres par un sondage auprès de ses membres et en tenant compte des résultats, publie le TOP 10. Le Top 10 constitue un outil essentiel pour le CÉNB afin de s'assurer d'orienter les dossiers que le CÉNB porte vers les préoccupations de ses membres. Cet exercice est d'autant plus important qu'il permet au CÉNB de suivre la progression des inquiétudes et des enjeux auxquels font face les membres d'année en année.*